

Règlement de consultation de l'appel à projets FFTelecoms - AFNUM - Google - L'Etudiant - Tech'in France

Objectif

Mettre en valeur des applications et services numériques ou des actions d'éducation aux médias numériques en faveur de la protection et de l'éducation des jeunes ou de leurs parents.

Processus de sélection

Sélection sur dossier par un jury composé de professionnels des télécoms, du numérique et des médias spécialisés. Les trois prix seront remis lors d'une cérémonie organisée par la Fédération.

Candidats

Les candidats seront des entreprises, des associations, des chercheurs ou laboratoires de recherche de tous horizons ayant un projet de développement / prototype / projet en cours de service ou application innovant ou un projet éducatif dans le domaine de l'usage responsable et raisonné des communications électroniques par les publics jeunes (moins de 18 ans).

Éléments à fournir par les candidats

- Description du projet dont budget prévisionnel et financement
- Description de la structure et de son équipe (statuts, n° SIRET, dirigeants, effectif, CVs, budget et financement)
- RIB

Critères de sélection

Les projets seront jugés sur 5 critères (pour 20% chacun) :

- Adéquation aux objectifs
- Pertinence technologique et industrielle
- Adéquation aux attentes, usages et goûts du public jeune
- Impact social
- Pérennité du projet

Jury

- La Fédération Française des Télécoms (FFTelecoms) et les représentants des opérateurs
- Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM)
- Google
- L'Etudiant
- Tech'in France

Calendrier

- [Prolongation] Date clôture des candidatures : 20 juillet 2017 (18h)
- 10 mai 2017 : lancement de l'appel à projets
- Octobre / Novembre 2017 : remise des prix